

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

LE 17 MARS 2022

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Brownsburg-Chatham, tenue le jeudi 17 mars 2022 à 12 h 30 par visioconférence, comme le permet l'arrêté ministériel numéro 2020-029

Sont présents :

Monsieur Pierre Baril	Siège # 1
Monsieur André Junior Florestal	Siège # 2
Monsieur Louis Quevillon	Siège # 3
Madame Martine Renaud	Siège # 4
Madame Marilou Laurin	Siège # 5
Monsieur Stephen Rowland	Siège # 6

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence de Monsieur Kévin Maurice, maire.

Sont également présents :

Monsieur Jean-François Brunet, directeur général;
Monsieur Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique.

1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le conseil municipal, conformément aux articles 323, 325 et 338 de la Loi sur les cités et villes, constate que l'avis spécial de convocation de la séance extraordinaire a été notifié à tous les membres du conseil municipal.

La séance est ouverte à 12 h 34 par le maire, monsieur Kévin Maurice.

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions;
4. Embauche d'un contremaître au Service des travaux publics;
5. Embauche d'une ressource temporaire au Service du développement et de l'aménagement du territoire;
6. Autorisation de mandat pour la réalisation d'une étude géotechnique préliminaire – Lot 4 423 494 du cadastre du Québec – SCP Geotek inc.
7. Démarche d'adhésion au réseau des villages-relais;
8. Période de questions;

***Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

9. Levée de la séance extraordinaire.

22-03-136 **2.
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Baril et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

3.
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été adressée au conseil.

22-03-137 **4.
EMBAUCHE D'UN CONTREMAÎTRE AU SERVICE DES
TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT la croissance constante des services offerts aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE cette croissance implique une gestion supplémentaire afin de voir à la bonne gérance de tous les services offerts et que cette recrudescence nécessite la création du poste de contremaître pour le Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU'un audit du Service des travaux publics a été réalisé en 2020 et 2021 par l'Union des Municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE, par cet audit, l'UMQ recommande de mettre en place un poste de contremaître au niveau des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU'un processus d'embauche a été effectué et que suite à quelques entrevues, le choix s'est arrêté sur un candidat;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la recommandation soumise par madame Lisa Cameron, directrice des ressources humaines, communications et relations avec le milieu, et directrice générale adjointe.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André Junior Florestal et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'embauche de monsieur Stéphane Ouimet au poste de contremaître au Service des travaux publics, et ce, à compter du 28 mars 2022 et autorise le directeur général à signer l'entente d'emploi de monsieur Ouimet pour et au nom de la Ville de Brownsburg-Chatham.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

22-03-138 5. **EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE TEMPORAIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

CONSIDÉRANT la grandeur du territoire de la Ville et le haut volume de demandes de permis à traiter;

CONSIDÉRANT le volume de travail à la hausse pour la période estivale;

CONSIDÉRANT les multiples inspections à effectuer et les suivis d'infractions à produire;

CONSIDÉRANT QU'un processus d'embauche a été effectué et que suite à quelques entrevues, le choix s'est arrêté sur un candidat;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la recommandation soumise par madame Lisa Cameron, directrice des ressources humaines, communications et relations avec le milieu, et directrice générale adjointe.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Baril et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'embauche de monsieur Benjamin Sauvé à titre d'inspecteur adjoint au Service du développement et de l'aménagement du territoire pour la période estivale 2022, le tout débutant le 9 mai 2022.

Adoptée à l'unanimité

22-03-139 6. **AUTORISATION DE MANDAT POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉLIMINAIRE – LOT 4 423 494 DU CADASTRE DU QUÉBEC – SCP GEOTEK INC.**

CONSIDÉRANT QU'une étude géotechnique est nécessaire dans le cadre projet de développement du lot 4 423 494 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de l'étude géotechnique préliminaire est d'établir la stratigraphie des sols en place et la profondeur du roc, si rencontré, de mesurer le niveau de la nappe phréatique et de déterminer certaines propriétés mécaniques et physiques des matériaux en place en vue d'élaborer les recommandations géotechniques préliminaires pour la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de SCP Geotek inc. Le 24 février 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Martine Renaud et il est résolu :

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le conseil municipal accepte l'offre soumise par SCP Geotek inc. au montant de 12 910 \$, plus taxes applicables (14 843,27\$ taxes incluses) et autorise le paiement à même l'excédent accumulé affecté aux études et avant-projet.

QUE le conseil autorise le directeur général, monsieur Jean-François Brunet, à signer tout document utile au suivi du présent mandat.

Adoptée à l'unanimité

22-03-140 7.
DÉMARCHE D'ADHÉSION AU RÉSEAU DES VILLAGES-RELAIS

CONSIDÉRANT le concept de Village-relais élaboré par le ministère des Transports du Québec, lequel favorise le développement économique et touristique en ayant comme objectif d'accroître la sécurité routière, en offrant des lieux d'arrêt à des fins de repos et de services;

CONSIDÉRANT le positionnement stratégique de la Ville de Brownsburg-Chatham et sa volonté de joindre le réseau des Villages-relais;

CONSIDÉRANT QUE la Ville compte moins de 10 000 habitants;

CONSIDÉRANT QUE la Ville possède tous les services de base pour se qualifier comme Village-relais;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est une municipalité dynamique qui désire bonifier l'offre de services et d'attraits pour les voyageurs;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a été sollicitée par la Fédération des Villages-relais du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

DE SIGNIFIER à la MRC d'Argenteuil la volonté de la Ville de Brownsburg-Chatham d'adhérer au réseau des Villages-relais.

DE DEMANDER à la MRC d'Argenteuil un appui à la candidature de la Ville au ministre des Transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité

8.
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été adressée au conseil.

***Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

22-03-141 9. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À 12 h 38, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Baril et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Kévin Maurice
Maire

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service
juridique